

Direction Déléguée Aléop Service Aléop en Loire-Atlantique Dossier suivi par Aléop44 Tél: 02 28 20 65 44 aleop44@paysdelaloire.fr

DDA/ALEOP44/YH/CG/2023-05-2764

Courrier type familles

Lycées Caroline Aigle – St Martin

Collèges Isabelle Autissier – St Michel

OBJET: transport scolaire rentrée 2023-2024

Madame, Monsieur,

La Région des Pays de la Loire a été sollicitée par les établissements scolaires de Nort-sur-Erdre afin de modifier les horaires de dessertes en transports scolaire pour la rentrée 2023.

Les services de la Région et de la Communauté de communes Erdre et Gesvres (CCEG) ont étudié la faisabilité de ces changements horaires en prenant soin de préserver une organisation optimisée des circuits scolaires dans un contexte de forte pénurie de conducteurs, et ce sans remettre en cause toute l'organisation de la desserte de ce pôle scolaire.

Modification des dessertes des établissements secondaires de Nort-sur-Erdre à la rentrée de septembre 2023

Les lycées Caroline Aigle et Saint-Martin de Nort-sur-Erdre changent leurs horaires, avec deux entrées différentes à 8h00 et à 9h00, une sortie unique à 18h00 et 13h le mercredi midi. Le mercredi après-midi, la desserte du lycée St Martin sera supprimée.

Les élèves, en fonction de leur niveau de classe, seront donc affectés sur des circuits soit à 8h00, soit à 9h00, et sur les mêmes circuits à 18h00.

Il n'y a pas de retour possible à 16h00 pour les lycéens

- Les entrées à 8h00 concerneront les élèves de 1ère et Terminale d'enseignement général et technologique,
- ➤ Les entrées à 9h00 concerneront les élèves de seconde, et l'ensemble des élèves de l'enseignement professionnel et de section STAV du lycée de l'Erdre.

Lors de l'inscription de votre enfant sur le site Aléop merci de veiller à bien renseigner le niveau de classe et le choix de la filière

Les collèges Isabelle Autissier – St Michel de Nort-sur-Erdre ne changent pas leurs horaires d'entrée et de sortie des classes, ils sont maintenus pour les collégiens.

à 8h00 une seule entrée

Tel: 02 28 20 50 00 Fax: 02 28 20 50 05

Les circuits 8h00 le matin seront des circuits mixtes transportant des collégiens (y compris ceux de 4ème et 3ème professionnelle) et des lycéens (1ère & Terminale).

Il n'y a pas de retour possible à 18h00 pour les collégiens

Tous les cars arriveront sur la plateforme du lycée public à 7h40. L'accueil des lycéens sera assuré au lycée Caroline l'Aigle dès 7h40. Les autres élèves seront ensuite acheminés vers leur établissement dans des navettes dédiées. Un marquage de couleur par établissement sera réalisé sur la plateforme durant l'été pour orienter les élèves vers leurs navettes. Des agents seront également présents pour renseigner les élèves et veiller à la bonne organisation des navettes. Cette organisation par navettes de la plateforme lycée public sera également mise en place pour l'entrée de 9h et maintenue pour les sorties de 16h et 18h.

Nous rappelons l'obligation pour les élèves d'emprunter les navettes pour assurer leurs acheminements sur site aux heures définis et en toute sécurité. Des contrôles seront effectués dès la rentrée prochaine par les services de la Région et la CCEG. Des sanctions pourront être appliquées (avertissements puis exclusions si récidives) si les élèves n'utilisent pas ces navettes.

Les points d'arrêts collégiens du périmètre transport seront ouverts aux lycéens pour les circuits de 8h00.

L'accès des collégiens hors périmètre transport (hors carte scolaire) restera possible sur circuits, arrêts existants et dans la limite des places disponibles dans les cars, ils ne seront donc pas prioritaires. Attention.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Présidente du Conseil régional Et par délégation La Cheffe du service Aléop en Loire-Atlantique

Yolaine HAGIMONT

Copie : Communauté de communes d'Erdre et Gesvres